

**COMPTE-RENDU**  
**Assemblée Générale n°2 - CQ2**  
**14/11/2018**

*Début de séance : 18h15*

*Remerciements Félix Forté pour l'implication active des membres du Comité de quartier n°2.  
Félicitations spécifiques à Jean-Paul Tournier pour l'action menée au sein de l'association « Secours Populaire ».*

*À noter que le Conseil municipal de Capbreton se prononcera le jeudi 22 novembre sur l'approbation d'une aide exceptionnelle au profit de cette association, suite aux intempéries exceptionnelles du mois d'octobre dans le Var et dans l'Aude.*

Ordre du jour :

- désignation d'un nouveau co-président suppléant
- tableau de suivi des demandes d'interventions CQ2
- visite de l'unité de valorisation énergétique (UVE)
- validation du questionnaire SITCOM
- discussion sur l'emplacement des points tri
- présentation du projet des broyeurs

**Désignation d'un nouveau co-président suppléant**

Félix Forté informe que Christine Trouvé a souhaité démissionner de sa fonction de co-présidente du Comité de quartier n°2.

Il convient donc d'élire un remplaçant au cours de la présente Assemblée Générale.

À l'unanimité, Guillaume Descorps est désigné co-président suppléant du CQ2.

**Tableau de suivi des demandes d'interventions CQ2**

Point n°3 – modification de l'heure d'extinction de l'éclairage public

Le décalage de l'heure d'extinction de l'éclairage à 1h du matin sera soumis à la validation des élus de la municipalité. Le cas échéant, une reprogrammation du système d'horloge devra être sollicitée auprès des services du SYDEC.

Point 11 – village de Mariotte et Bosquet aux écureuils

Mariotte 1 et Mariotte 2 ont sollicité une régularisation cadastrale par la municipalité.

À noter qu'une borne est implantée au milieu du rond-point, suite à des travaux effectués par le Conseil départemental et la Communauté de Communes MACS.

Le service Urbanisme étudie ce dossier.

Point n°13 – demande d'un arrêt de bus à proximité du lycée + arrêt YEGO

La mairie a adressé des demandes auprès des collectivités compétentes en matière de transports scolaires (Conseil Départemental et MACS). Les points d'arrêts sollicités sont à l'étude dans le cadre des nouveaux schémas de desserte – en attente de précisions.

#### Points supplémentaires

- Question sur les travaux de coupes de bois effectués par la municipalité.

La forêt sera de nouveau accessible avant la fin d'année 2018.

- Question sur la piste cyclable au départ du lotissement des 2 Pins (limite Soorts-Hossegor).

L'éclairage est satisfaisant mais constat d'un manque de signalisation au sol pour assurer la sécurité des usagers. Ce point est à étudier avec la Communauté de Communes MACS.

#### **Visite de l'unité de valorisation énergétique (UVE)**

Deux visites ont été organisées à l'UVE, début juillet et début octobre.

Une 15aine de personnes étaient présentes, notamment des membres intéressés des 4 autres Comités de quartiers.

Visites programmées sur les différentes installations du SITCOM :

- la déchetterie au printemps 2019

- l'usine de méthanisation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019

Guillaume Descorps a engagé des échanges en ce sens auprès du Directeur Général du SITCOM.

#### **Validation du questionnaire SITCOM**

Guillaume Descorps rappelle l'objectif de la démarche engagée pour solliciter l'avis des habitants.

Il est proposé de distribuer aux riverains une 100aine de questionnaires sur la base du volontariat.

#### **Discussion sur l'emplacement des points tri**

Le Comité n°2 travaille depuis plusieurs mois à l'implantation de nouveaux points tri dans le quartier, qui seront ensuite proposés à la municipalité et au SITCOM Côte Sud des Landes.

Pour rappel, il existe à ce jour 6 points tri (1 emplacement pour environ 500 habitants) :

- la Pépinière (boulevard Loucheur)

- le Centre Leclerc (rue des Boumes)

- les Dauphins (résidence les Dauphins)

- Val Mariotte (rue des résiniers)

- le groupe scolaire Saint-Exupéry (avenue Victor Hugo)

- le Bourret (avenue Michel de Montaigne)

L'objectif du SITCOM étant d'atteindre le ratio d'un point tri pour 250 usagers, il est proposé de réfléchir à 4 ou 5 nouveaux emplacements de tri supplémentaires.

Le Comité n°2 attire l'attention sur le problème du point tri situé sur la route de Soorts, régulièrement encombré par des dépôts sauvages. Il convient également d'anticiper les besoins des futurs habitants après la livraison du programme de construction PICHET.

Les nouveaux emplacements suivants seront soumis par le Comité n°2 à la validation de la municipalité et du SITCOM :

- lotissement des 2 Pins (rue Simone de Beauvoir)
  - village de Mariotte (place Debussy)
  - quartier la Cigalière (avenue François Planté)
  - le Bourret Hossegor (allée de la Brède)
- + envisager un déplacement du point tri situé avenue des résiniers (centre automobile).

### **Présentation du projet de broyeur à végétaux**

Cf. PWP de présentation d'un projet de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, qui souhaite expérimenter pendant trois ans le prêt de broyeurs électriques de végétaux aux particuliers.

Ce dispositif innovant constitue une piste intéressante pour réduire le volume de déchets et invite à réfléchir à de nouvelles pratiques écologiques.

L'expérimentation menée par la CA Pau-Pyrénées sera présentée, pour avis, aux élus référents de Capbreton et aux services du SITCOM.

#### **Informations diverses – Mairie :**

##### **- JARDIN PARTAGÉ EHPAD**

*Une réunion sera organisée en décembre par la mairie avec les référents du Comité n°2 pour travailler sur le projet de jardin partagé de l'EHPAD.*

*À noter qu'une école de Capbreton serait également intéressée pour participer à ce projet (ULIS).*

*Le Conseil Municipal des Enfants pourrait être également associé à la réflexion.*

##### **- VISITE EHPAD**

*Une visite du chantier de l'EHPAD sera organisée au printemps 2019 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Capbreton, à destination des riverains et du Comité de quartier n°2.*

*Un projet concerté sur l'accueil des nouveaux résidents sera également mis à l'étude.*

##### **- PROJET PARTICIPATIF CQ2**

*Le projet participatif du Comité n°2 sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle des Comités de quartiers, qui se tiendra le vendredi 14 décembre à 18h à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Conseil municipal).*

*Un groupe de travail spécifique, composé notamment par des élus et des techniciens de la mairie, sera créé pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.*

##### **- SERVICE INTERVENTIONS**

*Le nouveau responsable du Service Interventions (Yoann Derlique), qui sera en charge de l'actualisation du tableau de suivi, prendra ses fonctions mi-décembre.*

*Fin de séance : 20h*